

LA DIFFUSION DE L'INNOVATION SOCIALE, UN PROCESSUS DE CHANGEMENT MULTIFORME

Une illustration à partir d'une recyclerie

[Emmanuelle Besançon](#)

Presses de Sciences Po | « Sociologies pratiques »

2015/2 n° 31 | pages 31 à 40

ISSN 1295-9278

ISBN 9782724634310

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2015-2-page-31.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme

Une illustration à partir d'une recyclerie

Emmanuelle BESANÇON¹

Résumé : Cette contribution porte sur la diffusion de l'innovation sociale, appréhendée ici comme processus de changement multiforme, dans une perspective institutionnaliste. Posant l'hypothèse que le processus d'émergence de l'innovation sociale conditionne sa diffusion sur le territoire, nous nous appuyons sur une initiative, la Recyclerie du Pays de Bray, afin de mettre en lumière l'innovation sociale dont elle est porteuse ainsi que les changements qu'elle impulse sur son territoire à travers la diffusion de ses pratiques et la mise en place de dispositifs structurants.

MOTS-CLÉS : INNOVATION SOCIALE – DIFFUSION – PROCESSUS DE CHANGEMENT – TERRITOIRE – RECYCLERIE

L'essor que connaît la notion d'innovation sociale ces dernières années témoigne de nouvelles dynamiques à l'œuvre afin de reconsidérer les modes de production et de consommation habituels. Il convient dans ce sens d'explicitier dans quelle mesure les initiatives en question produisent de l'innovation sociale, et d'analyser les processus de diffusion dont celles-ci font l'objet.

Cette problématique de la diffusion se pose avec d'autant plus d'acuité que l'innovation sociale entend répondre à des pressions de nature non marchande relevant bien souvent de l'urgence (hausse des inégalités, dégradation des ressources naturelles, évolutions sociodémographiques, etc.). Dès lors, la question de la diffusion et celle du changement institutionnel² semblent indissociables dans la mesure où l'innovation sociale suppose, au-delà de la réponse à des besoins sociaux non satisfaits, de nouvelles façons de penser et de faire, de nouvelles habitudes sociales permettant la prise en charge collective des problèmes qui se posent (Laville, 2014).

Parmi les différentes approches de l'innovation sociale mises en évidence par Richez-Battesti *et al.* (2012), les travaux menés par les chercheurs du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISIS) au Québec insistent plus particulièrement sur le processus de l'innovation sociale, ainsi que sur la transformation sociale dont elle peut être porteuse. Cependant, si le processus fait l'objet d'une analyse approfondie, notamment en lien avec la notion de territoire (Bellemare, Klein, 2011), la diffusion de l'innovation sociale qui sous-tend la transformation sociale en question reste peu développée. C'est la raison pour laquelle nous l'aborderons dans cette contribution, en posant l'hypothèse

1. Institut J.-B. Godin, Centre de transfert en Pratiques solidaires et Innovation sociale.

2. Entendu comme changement des habitudes de penser (représentations) et de faire (pratiques).

que le processus d'émergence de l'innovation sociale conditionne la diffusion dont elle peut faire l'objet, plus spécifiquement sur le territoire.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le cadre théorique utilisé afin d'appréhender le processus de l'innovation sociale. Nous adopterons ici une approche institutionnaliste développée à partir des travaux de recherche francophones, notamment ceux du CRISES. Nous soumettrons alors ces éléments à une première confrontation empirique, en nous appuyant pour cela sur une initiative, la Recyclerie du Pays de Bray, située dans le département de l'Oise, dont l'activité repose sur le recyclage et l'insertion par l'activité économique. Dans un deuxième temps, nous traiterons de la diffusion de l'innovation sociale plus spécifiquement, afin de percevoir les modalités de ce processus que nous appréhenderons ici à un niveau territorial. Nous poursuivrons alors notre analyse de terrain en étudiant les interactions générées par le projet de la recyclerie avec les différents acteurs du territoire.

Une approche institutionnaliste de l'innovation sociale centrée sur le processus et le changement

Cadrage théorique

La définition de l'innovation sociale donnée par Bouchard (1999) semble faire consensus au Québec (Bellemare et Briand, 2006 ; Bouchard, 2007 ; Cloutier, 2003 ; Dandurand, 2005 ; Lévesque, 2007). Celle-ci est abordée comme « toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés » (Bouchard, 1999, p. 2). Une autre définition retenue par le CRISES est donnée par Bouchard (2011) : il s'agit d'« une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (p. 6). La première définition souligne le résultat (la nouveauté) et la finalité (la résolution d'un problème social) de l'innovation sociale, mais aussi sa diffusion dans les différents réseaux institutionnels, organisationnels ou encore communautaires. La seconde met en avant la volonté de transformation sociale, l'aspiration au changement, qui peut être au fondement de l'action, qui prend de ce fait une tournure politique forte. Cette volonté de transformation touche les rapports sociaux de production, de consommation, mais aussi de genre et de classe (Richez-Battesti *et al.*, 2012). Les changements dont il est question s'articulent ainsi à plusieurs niveaux ; ils ciblent l'individu, l'organisation, le territoire local et visent plus largement le système global (Cloutier, 2003).

D'un autre côté, l'importance du contexte institutionnel est également mise en avant pour analyser l'innovation sociale, qui émerge dans un ensemble déterminant de variables économiques, sociales, politiques et culturelles (Chambon *et al.*, 1982). Aussi, selon Cloutier (2003), pour les auteurs ayant abordé le caractère novateur de l'innovation sociale, celui-ci relève de la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné (rupture contextualisée). Autrement dit, la nouveauté

dépend du caractère hors normes de la solution mise en place (Chambon *et al.*, 1982), des changements apportés au système (Dadoty, 1998), ou encore de la modification des éléments sur lesquels le système repose, telles les valeurs et croyances, les représentations, les règles du jeu, etc. (Dedijer, 1984). Ainsi, la nouveauté relèverait surtout du changement institutionnel et concernerait aussi bien les pratiques liées au processus qu'à la finalité poursuivie. Dans cette perspective, l'approche met également en exergue le processus collectif ascendant qui prend forme sur les territoires à partir de la participation d'acteurs multiples, créant ainsi les conditions d'« un système d'innovation localisé, au sens d'organisation des coopérations entre acteurs sur un territoire donné » (Richez-Battesti *et al.*, 2012, p. 22) ou encore d'un « développement territorialement intégré » (Hillier *et al.*, 2004).

Nous avons alors approfondi, à partir de ces travaux, les caractéristiques de l'innovation sociale en termes de processus (Besançon, 2014 ; Besançon *et al.*, 2013). Pour synthétiser ici :

- Le processus de l'innovation sociale est *territorialisé*. Il renvoie à la constitution d'un espace de coopération entre les acteurs locaux, autour d'un projet commun et partagé, dans une logique de proximité à la fois géographique, organisationnelle et institutionnelle. Cette inscription dans différents registres de proximité mise en évidence par Richez-Battesti (2008) participe selon les termes de Fontan (2008) à l'encastrement de l'innovation dans un tissu social et territorial.

Ce processus territorialisé se traduit par un *modèle économique pluriel*. L'innovation sociale favorise une économie plurielle (Klein *et al.*, 2010), en termes d'acteurs et de ressources non marchandes (redistributives et réciprocaires) et marchandes. L'hybridation des ressources est donc une caractéristique de l'innovation sociale (Richez-Battesti, 2008), elle est issue de la participation et de la coopération d'acteurs diversifiés aux ressources complémentaires.

Il s'exprime à travers une *gouvernance élargie et participative*. Pour Hillier *et al.* (2004), l'innovation sociale renvoie notamment à des « changements dans les relations sociales, en particulier par rapport à la gouvernance » (p. 135). Les dynamiques collectives qui prennent forme sur les territoires instituent de nouveaux modes de gouvernance inclusifs et participatifs, reposant sur le partenariat entre acteurs privés et publics (Richez-Battesti, 2008, 2011).

Il constitue, enfin, un levier d'*empowerment* pour les individus. Celui-ci se manifeste dans l'intégration des usagers ou des groupes exclus dans le processus (Chambon *et al.*, 1982 ; Cloutier, 2003 ; Hillier *et al.*, 2004 ; Richez-Battesti, 2008). L'innovation sociale se caractérise alors par « l'augmentation de la capacité sociopolitique et de l'accès aux ressources nécessaires à la matérialisation des droits, à la satisfaction des besoins humains et à la participation » (Hillier *et al.*, 2004, p. 135). L'*empowerment* passe ici par des actions visant à développer le pouvoir d'agir des individus dans une optique d'accomplissement personnel et social (Cloutier, 2003). Ces éléments théoriques forment ainsi le cadre d'analyse à partir duquel nous appréhenderons notre initiative de terrain, la Recyclerie du Pays de Bray.

La Recyclerie du Pays de Bray : un processus collectif et territorialisé

La Recyclerie du Pays de Bray a été inaugurée en septembre 2009 et constitue depuis un service de gestion alternatif des déchets sur le territoire rural du Pays de

Bray. L'association Loi 1901 (créée dès 2007) a pour missions le recyclage et l'insertion. Elle remplit quatre grandes fonctions que sont : la collecte des déchets, la valorisation des déchets (réemploi ou recyclage), la vente et la sensibilisation. Au-delà de ces fonctions liées à la production, la recyclerie articule celles-ci à deux autres dimensions que sont l'action sociale et la formation, à travers le chantier d'insertion dont elle est porteuse. Par ailleurs, la construction de la recyclerie témoigne aussi d'une nouvelle approche liée à l'éco-construction, notamment en milieu rural où celle-ci est encore méconnue.

La logique d'innovation de la recyclerie est dans ce sens à la fois participative de plusieurs logiques existantes, celles des ressourceries, des chantiers d'insertion et de l'éco-construction, et en même temps initiatrice, à la fois sur son territoire où l'activité de récupération n'était pas présente, dans sa manière de faire, par les moyens techniques dont elle se dote, ainsi que par son volet formation. Elle répond ainsi à des besoins locaux d'une triple nature :

- économique, en termes d'emploi et de formation ;
- sociale, en termes d'accessibilité pour des personnes en difficultés et de lutte contre l'exclusion ;
- et environnementale, en termes de minimisation des impacts environnementaux et de sensibilisation.

La recyclerie est une émanation du projet de territoire *Demain, le Pays de Bray* porté par la Société coopérative d'intérêt collectif Maison d'économie solidaire (MES)³ à partir de 2004. L'objectif général de ce projet a consisté à identifier, notamment grâce à un diagnostic territorial réalisé par la MES, les besoins du territoire en termes d'emploi et de formation, et à mettre en place des actions afin de répondre à ces besoins, avec les ressources existantes sur le territoire.

Dans cette perspective, la *gouvernance* du projet a pris forme par la mise en place d'un comité de pilotage et par de multiples réunions ouvertes. Ces espaces de débats ont rassemblé de nombreux acteurs du territoire, de diverses natures (associations, artisans, réseaux, collectivités, État, université, etc.). Plusieurs axes de développement ont ainsi été co-construits avec l'ensemble des parties prenantes, dont un axe « Développement du tourisme vert et des métiers liés à l'environnement ». La gouvernance du projet a ainsi pris forme par la mise en place d'un espace public de proximité au sein duquel les acteurs du territoire ont pu s'exprimer sur les actions à mener. Le projet *Demain, le Pays de Bray* a donné lieu à de nombreuses actions qui ont été et sont encore co-produites avec les acteurs du territoire, tel que cela apparaît pour la Recyclerie du Pays de Bray.

En effet, l'*ancrage territorial* de la recyclerie se caractérise avant tout par la création d'un espace de proximité où elle cherche à activer les ressources du territoire et à créer des synergies entre les acteurs (privés et publics), afin de produire de l'activité dans une perspective de développement territorial durable. À l'instar de pratiques faisant intervenir la proximité et la durabilité, les pratiques réciprocatrices sont elles aussi

3. La MES a été créée en 2004 à La Chapelle-aux-Pots, elle intervient sur le Pays de Bray picard et normand, soit en zone rurale principalement. Il s'agit d'un ensemblier de dispositifs d'insertion qui rassemble diverses organisations, structuré en deux pôles d'exploitation : le pôle Services de proximité et le pôle Environnement.

constitutives de la dimension territoriale de la recyclerie. Elles prennent forme à travers les relations établies avec les autres recycleries alentour (échanges d'expériences, formations et actions communes) et des associations liées à l'environnement (organisation de journées de sensibilisation). Par ailleurs, le lien avec les collectivités locales est important et témoigne d'une activité à la marge du service public, tout comme les relations établies avec les habitants, qui sont à la fois cibles et acteurs du projet dans sa réalisation.

La recyclerie est ainsi porteuse de liens, que ce soit ceux qu'elle tisse entre les organisations privées et publiques du territoire, ou ceux qu'elle maintient entre les habitants en zone rurale, en favorisant la mixité sociale et la lutte contre l'exclusion, notamment par la rencontre avec les personnes en insertion grâce à la création d'un lieu de proximité (la Bouti'clerie). Quelle que soit la dimension de l'activité – production, social, formation – la recyclerie s'entoure systématiquement de multiples acteurs du territoire, privés et publics, afin de co-produire l'action, ce qui se traduit par des ressources et des *échanges économiques pluriels*.

Les ressources redistributives prennent forme dans les subventions liées d'une part à l'investissement initial pour le bâtiment, et d'autre part au fonctionnement et à l'accompagnement des personnes en insertion. Les ressources marchandes sont issues de la vente des objets de seconde main et des matériaux à recycler. Enfin, les ressources réciproques proviennent de différentes sources : espaces de co-construction ouverts, mutualisation avec la MES, dons d'objets par les habitants du territoire, groupes de travail et actions communes avec d'autres associations, participation de bénévoles réparateurs, etc.

Le modèle économique de la recyclerie est ainsi marqué par l'hybridation des ressources, et le rôle central que joue la réciprocité dans son fonctionnement et ses pratiques, aussi bien par rapport à la MES qu'aux habitants du territoire, qui constituent le principal fournisseur de la recyclerie.

Enfin, l'*empowerment* s'appuie ici sur un ensemble de pratiques informelles sources de bien-être, d'autonomie et de cohésion (en favorisant le partage par la mise en place d'ateliers collectifs) auquel viennent s'ajouter le poids de la formation et du suivi socio-professionnel des salariés en insertion. La formation apparaît comme un levier dans le parcours des personnes en insertion, et plus largement comme un vecteur de sensibilisation à l'environnement, c'est la raison pour laquelle elle dépasse le seul cadre de la structure et touche des acteurs de proximité. En particulier, la construction du bâtiment de la recyclerie a permis de former les artisans peintres et maçons de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise aux techniques d'éco-construction, et constitue depuis un support de sensibilisation.

Ainsi, à partir de ces éléments et selon le cadre théorique précédemment développé, la Recyclerie du Pays de Bray apparaît socialement innovante. La dimension sociale de l'innovation réside ici dans « sa dimension relationnelle induite par l'intensité des interactions et l'ampleur des réseaux sociaux mobilisés » (Richez-Battesti, 2008, p. 66-67). Sous cet angle, il nous semble que l'aspect collectif et relationnel du processus de l'innovation sociale peut jouer un rôle déterminant dans les dynamiques de changement et de diffusion à l'œuvre.

Diffusion de l'innovation sociale et changement : des modalités plurielles

Essaimage, apprentissage et sélection

L'approche institutionnaliste permet d'éclairer les relations et les pratiques collectives qui s'expriment dans le processus territorialisé de l'innovation sociale, dans une visée de changement institutionnel. Les changements escomptés s'articulent alors à plusieurs niveaux ; selon Cloutier (2003) ils vont cibler l'individu, l'organisation ou encore le territoire local. Il est alors nécessaire de penser l'innovation sociale non seulement dans son émergence, car cette dernière conditionne les processus de diffusion dont elle peut faire l'objet, mais aussi dans les interactions dynamiques qu'elle suppose entre les acteurs d'un écosystème, afin d'appréhender les transmissions de savoirs et de pratiques qui s'y opèrent et les changements ainsi impulsés.

Il apparaît alors que la diffusion de l'innovation sociale ne peut être appréhendée uniquement dans les seuls termes de l'essaimage, et donc de sa reproduction. Ses modalités de diffusion nous semblent de ce fait multiples :

- L'innovation sociale peut être *essaimée*, dans sa globalité, elle nécessitera alors une adaptation au territoire d'implantation et à ses acteurs, le processus lui-même devant être essaimé. On pourra ainsi parler de *traduction* à la manière de Richez-Battesti (2008).

- Certaines pratiques liées à l'innovation sociale peuvent se diffuser auprès d'acteurs ayant interagi avec le projet ou les individus qui le portent. Ce n'est donc pas l'innovation sociale dans sa globalité qui se diffuse, mais certains éléments constitutifs de celle-ci, de manière partielle. On se situera alors dans une logique d'*apprentissage* (Mendell, 2007). Dans cette perspective, les effets que peut avoir une innovation sociale sur son environnement témoigneraient également de sa diffusion à travers l'adoption de nouvelles pratiques et habitudes, ou encore de nouveaux usages « sous la forme de nouvelles technologies, de nouvelles modalités organisationnelles, de nouveaux modes de comportements ou de pensée ou de nouvelles règles ou normes institutionnelles » (Fontan, 2008, p. 3).

Aussi, certaines innovations sociales (dans leur globalité) ou certaines pratiques (de manière partielle) peuvent être retenues par les pouvoirs publics qui vont chercher à les diffuser à travers ces nouvelles règles ou normes institutionnelles ; il sera dans ce sens question de *sélection* à la manière de Commons (1990).

Il convient dans ce sens d'analyser la diffusion des pratiques sur lesquelles l'innovation sociale repose à un niveau méso : celui du territoire. C'est ce que nous ferons ici pour voir dans quelles mesures ces modalités interviennent ou non dans le cadre de la Recyclerie du Pays de Bray.

Les changements impulsés par la Recyclerie du Pays de Bray sur son territoire : la diffusion de ses pratiques et la mise en place de dispositifs structurants

Soulignons tout d'abord le fait que la Recyclerie du Pays de Bray est elle-même issue d'un processus d'essaimage. La première recyclerie de France a en effet été créée en

1984 par l'association Les Ateliers de la Bergerette qui se situe à Beauvais, sur un territoire voisin du Pays de Bray. Celle-ci a d'ailleurs joué un rôle dans l'émergence de la Recyclerie du Pays de Bray, en exprimant à la MES l'intérêt d'un tel dispositif sur le territoire du Pays de Bray et en l'accompagnant dans l'étude de faisabilité, pour laquelle la MES s'est également entourée d'un bureau d'étude local (Cap3c) et de l'Ademe Picardie⁴. L'étude de faisabilité a par ailleurs été soumise aux acteurs du territoire lors du comité de pilotage et des réunions ouvertes dans le cadre du projet Demain, le Pays de Bray. L'hétérogénéité des acteurs en présence a alors permis de conceptualiser les différentes modalités du projet :

- la dimension déchets avec la Communauté de communes du Pays de Bray, le syndicat intercommunal du Pays de Bray ou encore la Communauté d'agglomération du Beauvaisis ;
- l'insertion et la formation avec le Groupement régional de l'insertion par l'économie en Picardie, Chantier école Picardie, le réseau Envie, le Réseau des ressourceries, etc. ;
- l'éco-construction avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise ;
- la sensibilisation avec des associations locales dont les missions sont liées à l'environnement ;
- la solidarité avec les chercheurs de l'université de Picardie Jules Verne, etc.

Ce processus d'essaimage du concept s'est ainsi traduit par une forte appropriation de la part des acteurs locaux et une adaptation au regard de leur propre contexte, ce dont témoigne le processus collectif et territorialisé qui en est à l'origine. Cependant, si l'on s'en tient à l'essaimage, on ne peut comprendre en quoi la Recyclerie du Pays de Bray installe elle-même des changements sur son territoire, par la diffusion de ses pratiques.

Ces changements concernent tout d'abord les habitudes de consommation, en termes de réemploi/recyclage mais aussi d'économies d'énergie ou encore d'échanges non marchands. Ils passent notamment par la mise en place depuis 2009 de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement telles que :

- l'organisation d'une journée portes ouvertes annuelle, dite « Journée verte », qui rassemble associations et grand public, permettant de créer un espace d'échanges autour de cette question ;
- la création d'un poste d'animateur développement durable qui intervient auprès des écoles, reçoit et anime les groupes (scolaires et centres aérés notamment), et assure la communication sur les actions et les arrivages de la recyclerie ;
- la tenue d'ateliers sur les économies d'énergie auprès des salariés de la recyclerie et plus largement de la MES ;
- ou encore l'organisation sur site d'un « Troc' plantes » qui permet aux habitants d'échanger leurs plantes, plants et graines lors d'un moment convivial et de partage.

Les changements ont ensuite trait aux pratiques professionnelles, notamment à travers les actions de sensibilisation et de formation auprès des artisans. La construction

4. L'existence d'un réseau national ne semble pas être à l'origine de la diffusion du concept ici, qui relève davantage de la proximité géographique et relationnelle entretenue avec les Ateliers de la Bergerette. On notera ainsi que l'une des personnes en charge de l'étude de faisabilité et qui a par la suite dirigé la Recyclerie du Pays de Bray était un des membres fondateurs des Ateliers de la Bergerette.

du bâtiment de la recyclerie a permis de tester leur appétence et leur capacité d'apprentissage et d'intégration des techniques d'éco-construction. Les artisans sollicités ne disposant pas de compétences particulières en la matière, ils ont été sélectionnés sur la base de leur motivation à adapter leurs pratiques.

Cette expérimentation s'est alors poursuivie par la mise en place en 2011 d'une filière métiers/formation sur l'éco-construction au sein d'une nouvelle structure, Les Sens du Bray, dont l'activité repose sur la construction de bâtiments modulaires préfabriqués. Le dispositif permet non seulement aux artisans locaux de se familiariser et de se former aux techniques d'éco-construction, l'objectif étant de les amener vers la qualification RGE⁵, mais également à des salariés en insertion de passer un des quatre Certificats de compétences professionnels nécessaires pour le titre monteur de construction bois. Dans cette perspective, Les Sens du Bray accueille depuis peu une pépinière d'entreprises artisanales d'éco-construction et de services relevant des éco-activités, ainsi qu'un bureau d'études partagé, permettant à de jeunes entrepreneurs de disposer d'un cadre favorable au développement de ce type d'activités.

Enfin, les changements sont relatifs à la politique de la collectivité en matière de construction. En effet, la Communauté de communes du Pays de Bray s'est inspirée du mode de construction de la Recyclerie du Pays de Bray pour la construction en 2012-2013 d'un bâtiment HQE⁶ hébergeant un multi-accueil dédié à la petite enfance, ou encore pour la rénovation d'un gymnase intercommunal en 2012⁷.

Par conséquent, si la Recyclerie du Pays de Bray impulse effectivement des changements de pratiques auprès des différents acteurs du territoire (modification des habitudes de consommation, adoption de nouvelles pratiques professionnelles, intégration d'un nouveau référentiel en matière de construction publique), ceux-ci se traduisent également par la mise en place d'actions et de dispositifs structurants permettant d'accélérer et d'amplifier cette dynamique dans le temps (actions de sensibilisation et d'éducation, mise en place d'une filière métiers/formation ou encore de dispositifs publics incitatifs).

Les changements portés par la recyclerie sont donc multiples et touchent aussi bien les habitants que les organisations privées et publiques du territoire. La diffusion des pratiques sources d'innovation sociale du projet s'opère essentiellement ici par le biais de processus d'apprentissage et de sélection. Ceci témoigne de l'importance de l'implication des acteurs dans les processus de diffusion et de changement à l'œuvre. En effet, la réciprocité qui s'établit dans les espaces de partage et de co-construction ouverts, dans une logique multilatérale (Gardin, 2006), génère directement les facteurs sur lesquels s'appuie le changement tels que la confiance et la transparence (Servet, 1994). Elle favorise ainsi l'appropriation active du projet et des pratiques par les acteurs impliqués, parmi lesquels les pouvoirs publics locaux dont relève la redistribution.

5. Reconnu garant de l'environnement.

6. Haute qualité environnementale.

7. Source : <http://www.cc-paysdebray.com/amenagement-du-territoire/travaux-réalisés>

Conclusion

La diffusion de l'innovation sociale est souvent perçue sous l'angle de l'essaimage des initiatives et de leur diffusion à grande échelle. Il apparaît nécessaire de prendre également en considération d'autres modalités de diffusion, qui s'expriment notamment à travers des processus complexes d'appropriation et de territorialisation pour reprendre les termes de Fontan (2008). La diffusion devient alors indissociable des changements dont l'innovation sociale est porteuse auprès des acteurs du territoire. Le processus collectif et territorialisé qu'elle sous-tend constitue dans ce sens un élément déterminant qui conditionne les différents ressorts de sa diffusion.

Dans cette perspective, il apparaît également que la diffusion de l'innovation sociale ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle du marché. Ceci conduit en effet à occulter le rôle essentiel que peuvent jouer la réciprocité, dans les phénomènes d'apprentissage des pratiques ou encore de transmission des savoirs, ainsi que la redistribution, à travers la sélection des pratiques opérée par les pouvoirs publics se traduisant par la mise en place de dispositifs incitatifs. Il apparaît donc nécessaire d'adopter une conception plurielle de l'économie, sans laquelle les processus complexes d'émergence et de diffusion des innovations sociales ne peuvent être compris.

emmanuelle.besancon@institutgodin.fr

Références bibliographiques

- BELLEMARE G., BRIAND L. (2006), « Pour une définition structurationniste des innovations et des transformations sociales », dans P.-A. Lapointe, G. Bellemare (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi. Recherches empiriques et perspectives théoriques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-305.
- BELLEMARE G., KLEIN J.-L. (2011), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BESANÇON E. (2014), *Théories et pratiques du changement institutionnel en économie solidaire. Une approche institutionnaliste par l'innovation sociale*, thèse pour le doctorat en sciences économiques, université de Picardie Jules Verne.
- BESANÇON E., CHOCHOY N., GUYON T. (2013), *L'Innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*, Paris, L'Harmattan.
- BOUCHARD C. (1999), *Recherches en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, CQRS, Groupe de travail sur l'innovation sociale, Québec.
- BOUCHARD M. J. (2007), « L'innovation sociale en économie sociale », dans J.-L. Klein, D. Harrisson (dir.), *L'Innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 121-138.
- BOUCHARD M. J. (dir.) (2011), *L'Économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHAMBON J.-L., DAVID A., DEVEVEY J.-M. (1982), *Les Innovations sociales*, Paris, PUF.
- CLOUTIER J. (2003), « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », *CRISES*, Collection « Études théoriques », n° ET0314, novembre.

- COMMONS J. R. (1990), *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*, Piscataway (N. J.), Transaction Publishers [1934].
- DADOY M. (1998), « L'innovation sociale, mythes et réalités : l'innovation en question », *Éducation permanente*, 134, p. 41-53.
- DANDURAND L. (2005), « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », *Revue française d'administration publique*, 115 (3), p. 377-382.
- DEDIJER S. (1984), « Science – and Technology – related Social Innovations in UNCTD National papers », in C. G. Heden, A. King (eds), *Social Innovations for Development*, IFIAS, Oxford, Pergamon Press, p. 57-92.
- FONTAN J.-M. (2008), « Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien », *Revue Interventions économiques*, 38, <http://interventionseconomiques.revues.org/>
- GARDIN L. (2006), *Les Initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État*, Toulouse, Érès.
- HILLIER J., MOULAERT F., NUSSBAUMER J. (2004), « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, économie, société*, 6, p. 129-152.
- KLEIN J.-L., FONTAN J.-M., HARRISSON D., LÉVESQUE B. (2010), « L'innovation sociale dans le contexte du "modèle québécois" : acteurs, composantes et principaux défis », *The Philanthropist*, 23 (3), p. 235-246.
- LAVILLE J.-L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », dans J.-L. Klein *et al.*, *L'Innovation sociale*, Toulouse, Érès, p. 45-80.
- LÉVESQUE B. (2007), « Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale : quelques éléments de problématique », *Économie et solidarités*, 38 (1), p. 13-48.
- MENDELL M. (2007), « Karl Polanyi et le processus institué de démocratisation politique », *Revue du MAUSS semestrielle*, 29, 1^{er} semestre, p. 444-464.
- RICHEZ-BATTESTI N. (2008), « Innovations sociales et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives », dans H. Zaoual (dir.), *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*, Paris, L'Harmattan, p. 61-87.
- RICHEZ-BATTESTI N. (2011), « L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local. Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon », *Relief*, 33, p. 97-109.
- RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., VALLADE D. (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, 38 (2), p. 15-36.
- SERVET J.-M. (1994), « Paroles données : le lien de confiance », *Revue du MAUSS semestrielle*, 4, 2^e semestre, p. 37-56.